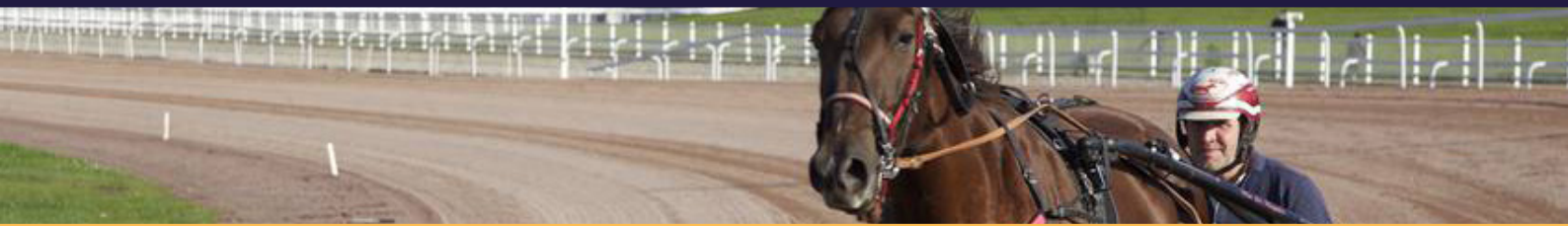


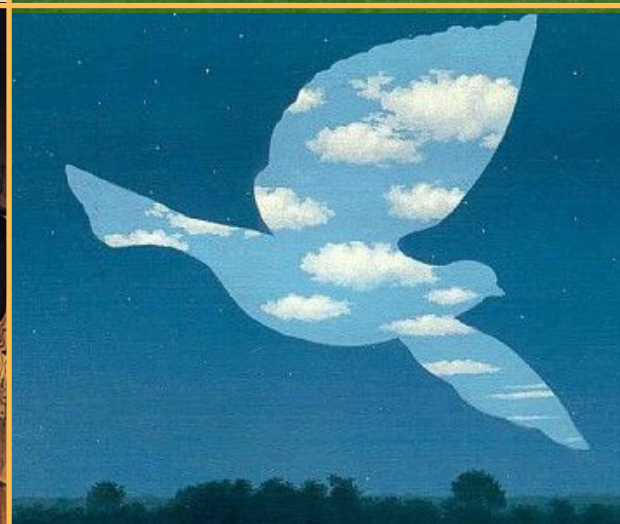
VERS LA LUMIÈRE

èqla

Revue trimestrielle P-402006 N°413 - Janvier - Février - Mars 2020



**Bonne année 2020
... avec Eqla !**



Sommaire

Revue trimestrielle N° 413 – 2020

Page 3 • Edito

Page 4 • Nouvelles d'Eqla

Pages 5-8 • Bon à savoir

Page 9 • Nouvelles technologies

Page 10 • Ludothèque

Pages 11-12 • Bibliothèque

Page 13 • Livres en braille

Page 14 • Livres en grands caractères

Page 15 • Livres en audio

Page 16 • Bibliothèque

Pages 17-18 • Loisirs

Pages 19-27 • Agenda

Le *Vers La Lumière* est également disponible sur demande en version braille, audio (CD ou Daisy) et en version informatique.

Editeur responsable : Bénédicte Fripiat

Impression : Manufast

© Copyright – Eqla asbl

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sans l'accord préalable d'Eqla asbl.

www.eqla.be - facebook.com/eqla.asbl

02/241 65 68 · info@eqla.be

Boulevard de la Woluwe 34 bte 1
1200 Bruxelles

Images de couverture :

Hippodrome de Wallonie, initiation à l'escrime, tête de dinosaure au Musée des Sciences Naturelles, l'autrice Adeline Dieudonné, animation ludothèque, Institut Yeunten Ling, concert Duo Houari - Collard Neven, œuvre de Magritte

Notre siège social :

Bruxelles : Boulevard de la Woluwe 34 bte 1
1200 Bruxelles - 02/241 65 68

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

Nos antennes :

Brabant wallon : Chez Regus - Place de l'Université 16 - 1348 Louvain-la-Neuve
010/48 35 02

Hainaut : Parc d'activités Héraclès - Chaussée Impériale 91 bte 5 (bâtiment 4) - 6060 Gilly
071/32 05 61

Namur : Business Centre Actibel - Route de Louvain-la-Neuve 4 - 5001 Namur
081/73 65 82

Luxembourg : Rue des Prés 3 - 6900 Marloie
084/41 28 39

Service d'accompagnement social :

Toutes les accompagnatrices sociales organisent des permanences sociales les mardi et vendredi de 9 h à 12 h.

Bruxelles : 02/241 65 68

Brabant wallon : Aurore Walgraffe -
0493/09 86 52

Charleroi : Brigitte Bamps - 0492/97 50 57

Hainaut occidental : Charlotte Planque -
0492/97 50 54

Namur : Nina Bakashika (remplacement de Flore Lamy) - 0477/97 23 90

Luxembourg : Justine Jeanmoye - 0492/97 50 55

Ergothérapeutes :

Bruxelles : Lydie Bossaert - 0473/40 75 29

Wallonie : France Marlier - 0472/07 01 16

Permanence aides techniques :

mardi 14 h 30 - 16 h 30 et jeudi 8 h 30 - 10 h 30
02/241 65 68

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2019 est maintenant derrière nous. Elle fut intense pour Eqla, tant au niveau de l'engagement de chaque travailleur·euse au quotidien que pour l'association elle-même qui a, comme vous le savez, changé de nom au mois de juin.

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de prendre un peu de repos en profitant de nos proches, et nous pouvons donc commencer 2020 avec des projets plein la tête ! Et comme vous le savez, chez Eqla, on ne manque pas d'idées.

Je vous invite donc à découvrir dans ce numéro les nombreuses activités que notre pôle culture vous a concocté : entre les visites des musées, les rencontres d'auteurs, les animations, de la musique et des repas, il y en aura pour tous les goûts !

Et comme depuis quelques années, notre service nouvelles technologies vous proposera de vous familiariser avec vos smartphones, tablettes et ordinateurs via différentes formules, et dans différentes communes à Bruxelles et en Wallonie. Plus que jamais, nous restons attentifs à vous proposer des activités de proximité !

Bref. Vous le verrez, les activités en 2020 ne manquent pas : il faudra donc bien s'organiser.

Et pour cela, rien de mieux qu'un calendrier ! Ça tombe bien, nous vendons désormais des calendriers en braille et en grands caractères, pour vous permettre de noter vos rendez-vous, de mieux planifier votre année et de vous organiser au quotidien.

Nos accompagnatrices sociales resteront engagées sur le terrain en 2020 pour vous aider à être plus autonomes, et vous fournir un accompagnement personnalisé selon vos besoins. Comme vous le savez, nous avons renforcé l'équipe en engageant une nouvelle ergothérapeute en Wallonie qui se déplace directement chez vous. N'hésitez pas à la solliciter !

Je profite de ce premier numéro de l'année pour remercier tous les volontaires qui nous aident dans nos missions, mais aussi le Conseil d'administration pour son engagement et chaque travailleur·euse d'Eqla pour leur travail quotidien. Et, bien sûr, pour vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en faisant appel à nos services.

A l'aube de cette nouvelle année, toutes les équipes d'Eqla se réjouissent de pouvoir agir à vos côtés, et vous souhaitent une pétillante année 2020 !

Bonne lecture,

Bénédicte Frippiat
Directrice générale

Nouvelles d'Eqla

CALENDRIER BRAILLE ET GRANDS CARACTÈRES

L'année 2020 est là, il est temps de s'organiser ! Pour vous y aider, nous vendons des calendriers en braille et en grands caractères.

En plus des dates et d'un espace pour écrire, le calendrier grands caractères comprend les jours fériés ainsi que les différentes phases de la lune. Sa reliure en spirale et son crochet en font un calendrier particulièrement adapté pour les personnes malvoyantes.

Le calendrier braille a quant à lui un format paysage pratique et comporte des informations détaillées, notamment les saints du jour, les phases de la lune et les fêtes importantes.

Le calendrier en grands caractères est vendu 12 € tandis que le calendrier braille est vendu 8 €.

Commandez le vôtre en téléphonant au 02/241 65 68.

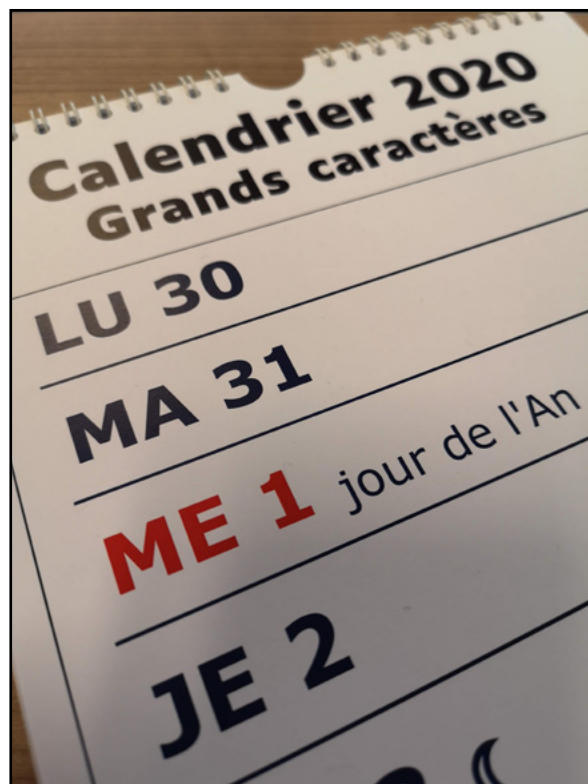


Photo du calendrier grands caractères

NOS CHOCOLATS SONT DE RETOUR !

Bonne nouvelle pour les gourmands : nous avons élargi notre gamme de chocolats avec une nouveauté : le caramel salé ! Il s'ajoute à notre gamme comprenant le chocolat noir 75 %, le lait et le lait fourré praliné.

Pour rappel, toutes nos tablettes sont vendus à 3,50 € l'unité, et 15 € le pack de 5 !

Vous pouvez en commander en téléphonant au 02/241 65 68 ou lors de vos visites dans nos bureaux.

Vous participez à une activité et vous souhaitez avoir du chocolat à ce moment-là ? Prévenez-nous lors de votre inscription et nous vous en ferons parvenir.



Image du chocolat caramel salé

DOSSIER : LA LOI SUR « LES DROITS DU PATIENT » DU 22 AOÛT 2002

Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux droits du patient. Cette loi définit les relations entre le patient et le praticien professionnel et vise à améliorer la qualité des prestations de soins de santé.

Certains principes juridiques et règles déontologiques existaient avant 2002, mais la loi permet d'énumérer en un seul texte les droits fondamentaux des patients.

La loi s'applique d'une part aux patients et d'autre part aux praticiens de la santé, c'est-à-dire non seulement aux médecins, mais aussi aux dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes... On vise autant les prestataires qui travaillent en tant qu'indépendants que ceux qui exercent dans une institution de soins.

Quels sont les droits mentionnés dans cette loi ?

- Le droit à des prestations de qualité

Le patient a droit à des prestations de qualité, répondant à ses besoins, dans le respect de sa dignité humaine, de son autonomie et sans distinction d'aucune sorte.

- Le droit au libre choix du praticien professionnel

Le patient peut librement choisir le praticien professionnel par lequel il souhaite être soigné. La loi prévoit également que le patient peut changer d'avis et modifier son choix initial. Le patient peut également demander l'avis d'un ou de plusieurs autres dispensateurs de soins.

Cependant, d'autres lois viennent restreindre ce principe (médecine ou accidents du travail, inscription en maison médicale, traitement médical des détenus et des internés, admission forcée des malades mentaux dans le cadre d'une mise en observation...).

- Le droit à l'information

La loi précise que le patient a le droit d'obtenir toutes les informations qui le concernent lui permettant de comprendre son état de santé ainsi que l'évolution probable de celui-ci. Ces informations doivent être fournies dans un langage clair et le patient a le droit d'en demander une confirmation écrite.

L'information concerne le diagnostic, le(s) traitement(s) possible(s), leur(s) nature(s), leur(s) degré(s) d'urgence, leur(s) durée(s), leur(s) fréquence(s), les contre-indications, les effets secondaires et risques inhérents à ce(s) traitement(s), les soins de suivi, les alternatives possibles et les répercussions financières. L'information doit aussi comporter les effets qu'une abstention de traitement pourrait engendrer. L'information

Bon à savoir

peut être communiquée à une personne de confiance que le patient a préalablement désignée (plus d'informations dans la partie « formulaires utiles » en page 8).

La loi reconnaît également au patient le droit de ne pas savoir. Cette liberté de renoncer à recevoir l'information doit cependant être formulée expressément par le patient. Ce droit peut être levé si le praticien estime que le fait de ne rien communiquer peut causer un préjudice grave à la santé du patient. Dans ce cas, le praticien devra consulter un autre praticien professionnel et, s'il y a lieu, la personne de confiance.

Enfin, la loi permet au dispensateur de soins de ne pas divulguer des informations si celles-ci risquent de causer un préjudice grave à la santé du patient. Cette « exception thérapeutique » n'est permise qu'à de strictes conditions et présente un caractère temporaire.

- Le droit de consentir de manière éclairée à toute intervention

La loi stipule que le patient a le droit de consentir librement à toute intervention du praticien professionnel moyennant une information préalable, ce qui rejoint le point précédent. Sauf exception, ce consentement doit être donné de manière explicite.

La loi prévoit que le patient peut refuser de consentir ou peut changer d'avis et retirer son consentement.

Néanmoins, dans les cas d'urgence où il y a incertitude quant à l'existence ou non d'une volonté exprimée au préalable par le patient, toute intervention nécessaire sera immédiatement pratiquée par le praticien professionnel dans l'intérêt du patient.

- Le droit de consulter son dossier

Le praticien doit tenir soigneusement un dossier à jour et celui-ci doit être conservé en lieu sûr. Le patient a un droit de consultation directe de son dossier, mais il peut également en recevoir une copie au prix coûtant.

Il ne peut cependant pas prendre connaissance des annotations personnelles du praticien professionnel ainsi que des données concernant des tiers.

- Le droit au respect de sa vie privée et de son intimité

La loi prévoit le droit du patient à la protection de sa vie privée lors de toute intervention du praticien professionnel, notamment en ce qui concerne les informations liées à sa santé.

Le droit au respect de son intimité se manifeste, lors des soins, examens et traitements, par le fait que seules les personnes dont la présence est justifiée pourront y assister.

- Le droit d'introduire une plainte

Le patient a droit d'introduire une plainte concernant les droits que lui octroie cette loi auprès de la personne qui assume la fonction de médiation et dont les missions sont définies par la loi.

Les hôpitaux sont désormais tenus de disposer d'une fonction de médiation.

Lorsque la relation concerne un praticien du secteur ambulatoire travaillant en dehors d'un hôpital, la plainte peut être adressée au médiateur fédéral :

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

DG Soins de santé

Service de médiation fédérale francophone « Droits du patient »

Place Victor Horta, 40 bte 10 - 1060 Bruxelles

Tél : 02/524 85 21 - Fax : 02/524 85 38

E-mail : mediation-droitsdupatient@health.fgov.be

- Le droit d'être représenté

Dans certaines situations, le patient ne peut exercer lui-même ses droits. Dans ce cas, il a le droit de se faire représenter :

- les mineurs seront représentés par les parents ou le tuteur
- les personnes sous protection judiciaire seront représentées par la personne désignée par le juge de paix
- les personnes majeures qui sont incapables d'exercer elles-mêmes leurs droits peuvent préalablement désigner par écrit un mandataire pour les représenter. Ce mandat peut être révoqué à tout moment (plus d'informations dans la partie « formulaires utiles » en page 8).
- en l'absence d'un mandataire désigné ou si celui-ci n'intervient pas, les droits de représentation sont confiés par ordre subsidiaire à l'époux ou au partenaire cohabitant, aux enfants majeurs, aux parents, aux frères et sœurs.

Si aucune de ces personnes n'intervient ou si elles font défaut, c'est au praticien professionnel concerné qu'il appartient de veiller aux intérêts de son patient.

Cela vaut également en cas de conflit entre les représentants de même niveau mentionnés ci-dessus.

Le patient reste associé à l'exercice de ses droits autant qu'il est possible compte tenu de sa capacité de compréhension.

Les personnes majeures peuvent également désigner une personne de confiance pour se substituer à elles dans le cadre de missions spécifiques : par exemple, pour consulter le dossier médical. Les coordonnées de la personne de confiance doivent être communiquées au praticien concerné. La désignation de cette personne de confiance fait l'objet d'un document écrit (plus d'informations dans la partie « formulaires utiles » en page 8)..

Le rôle de la commission et du médiateur fédéral :

La loi de 2002 instaure une commission fédérale « Droits des patients » dont les missions sont de :

- collecter et traiter des données nationales et internationales en matière de droits du

Bon à savoir

patient

- formuler des avis auprès du Ministre qui a la santé publique dans ses attributions
- évaluer l'application de la loi
- évaluer le fonctionnement des fonctions de médiation
- traiter les plaintes relatives aux fonctions de médiation - à cet effet, un service de médiation fédéral est également créé auprès de la commission fédérale pour, entre autres, formuler des recommandations dans le cadre de son rapport annuel afin d'éviter que certaines insatisfactions liées aux droits des patients ne se reproduisent.

Dans l'édition 2018 de ce rapport, la commission pointait une augmentation régulière du nombre de plaintes déposées chaque année pour atteindre le chiffre record de 1184 plaintes.

On y relèvera qu'une large proportion de plaintes concerne des prestataires indépendants. De même que près de deux plaintes sur trois concernent des personnes néerlandophones. Les plaintes sont majoritairement formulées en lien avec le comportement du praticien ou sur la qualité d'un acte technique exécuté. Un nombre significatif de plaintes est également enregistré concernant un manque d'information, notamment sur les répercussions financières liées au traitement.

DES FORMULAIRES UTILES

Dans la foulée de la publication de cette loi, le législateur a prévu des documents types permettant de désigner une personne de confiance ou un mandataire.

Formulaires pour :

- **Désigner une personne de confiance :**

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/designation_personne_de_confiance.pdf

- **Désigner un mandataire :**

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/designation_mandataire.pdf

- **Révoquer un mandataire :**

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/revocation_mandataire.pdf

Retrouvez l'ensemble de ces formulaires sur notre site : <https://eqla.be/droits-patient>

N'hésitez pas à consulter votre accompagnateur·trice social·e pour obtenir une version papier de ces documents.

Nouvelles technologies

BLINDCODE : UNE NOUVELLE FORMATION EN CODAGE POUR LES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

Comme vous le savez peut-être, le secteur du numérique est porteur d'emploi et l'avenir s'annonce de plus en plus digital.

Mais saviez-vous que toute une gamme de métiers du numérique sont accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes ?

Grâce à quelques adaptations et outils spécifiques, les personnes déficientes visuelles peuvent devenir développeur·euse web, spécialiste data, helpdesk informatique, consultant·e en accessibilité, etc.

Ainsi, pour contribuer à l'inclusion de tous, Eqla propose en 2020, avec le soutien du Digital Belgium Skills Fund, une formation professionnelle innovante en Belgique nommée « BlindCode ».

Elle s'adresse aux jeunes et aux adultes intéressés par le numérique, et souhaitant s'orienter vers le métier de développeur·euse web et mobile, ou se préparer à poursuivre des études supérieures en informatique.

Pour plus d'informations, contactez le service nouvelles technologies d'Eqla : nouvelles.technologies@eqla.be ou 0472/07 46 54.

LES PROCHAINES FORMATIONS

Les mercredis 12 et 26 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril de 13 h 30 à 16 h - Club nouvelles technologies à Gilly

Où ? Eqla Hainaut, chaussée Impériale 91 bâtiment 4 à 6060 Gilly

Tarif adhérent: 5 €, tarif plein : 10 € (1ère participation gratuite). Pas de prise en charge prévue.

Les mercredis 5 et 19 février, 4 et 18 mars, 1, 15 et 29 avril : de 13 h 30 à 16 h - Club nouvelles technologies à Bruxelles

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla).

Tarif adhérent : 5 €, tarif plein : 10 € (1ère participation gratuite). Pas de prise en charge prévue.

Les mercredis 22 janvier, 5 et 19 février, 4 et 18 mars : de 10 h à 12 h - Formation Macbook avec VoiceOver

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla).

Tarif : 50 € pour l'ensemble de la formation. Pas de prise en charge prévue.

Ludothèque

A LA SANTÉ DES VOLONTAIRES !

Vous savez sûrement qu'à la ludothèque, nous sommes une mini équipe, un duo, mais nous avons la chance de recevoir la visite fréquente de volontaires à engagement et mission variables.

Vous connaissez probablement, Mireille, l'as de l'organisation. Elle a pris en charge l'actualisation de nos jeux suite au changement de nom de l'asbl il y a 6 mois. Cette tâche de grande ampleur a été entièrement chapeautée par Mireille. Merci à elle pour ce boulot colossal !

Hugues nous rejoint pour un projet spécifique : la confection d'un jeu d'échec adapté pour les personnes déficientes visuelles. Ancien marqueteur, il vient soutenir Eqla et proposer ses services pour nous faire profiter de son savoir-faire boisé. Les joueurs d'échecs augmentent sur les bancs de l'école alors nous avons réagi et Hugues lui agit ! Hicham, membre et acteur du groupe d'animation de Bruxelles, est aussi des nôtres. Grâce à son expérience professionnelle, il travaille à l'atelier et plus précisément au ponçage de pièces de jeux à peaufiner pour les rendre plus agréables au toucher. On ne voit parfois plus que les cheveux d'Hicham dans le tapis de sciure que son travail effréné engendre.

Certaines de nos collègues viennent nous épauler. Amélie, du pôle transcription et adaptation, peint, vernit des jeux pour les réparer et/ou les relooker. France, notre nouvelle ergothérapeute, met à profit ses talents de couturière pour qu'avance le projet de tapis d'éveil « Vers l'infini et au-delà ». Bénédicte Hanin, anciennement responsable de l'accompagnement à Bruxelles, nous a fait cadeau de quelques heures de travail en fin d'année pour permettre la mise en circulation de nouveaux jeux acquis cet été.

Enfin nous devons lever notre chapeau pour les fidèles volontaires que nous avons le plaisir de retrouver en animation ludothèque : Annette, Cathy, Danielle, Ghislaine, Michel et Michèle.

Merci à tous et à toutes, à chacun et chacune pour votre enthousiasme et aide précieuse. Le goûter des volontaires qui a lieu le 29 janvier 2020 sera l'occasion de passer un bon moment autour d'un verre et d'un jeu pour lequel vous avez contribué de près ou de loin.



Grâce à nos volontaires, nous pouvons garantir des jeux et des animations de qualité !

LES « SOUVENIRS D'ENFANCE » DE MARCEL PAGNOL

Aaaaahhh le chant des criquets, l'accent du Sud, les collines de Lili, les cahiers d'écoles et les premiers amours du jeune Marcel. La bibliothèque vous propose de retrouver tout ce qui fait le charme des « Souvenirs d'enfance » de Marcel Pagnol lors des deux prochains ciné-papote avec la projection des films « La gloire de mon père » et « Le château de ma mère » (infos pratiques dans l'agenda de ce numéro).



Image extraite du film « La gloire de mon père »

En 1990, le réalisateur Yves Robert a en effet adapté les deux premiers tomes de cette autobiographie romancée. Philippe Caubère et Nathalie Roussel incarnent les parents de Marcel (joué par Julien Ciamaca) et Paul (interprété par Victorien Delamare). L'oncle Jules et la tante Rose sont interprétés par Didier Pain et Thérèse Liotard. Les passages du texte du roman original sont narrés par Jean-Pierre Darras.

Le récit de « La Gloire de mon père », paru en 1957, débute dès la naissance de l'auteur, fait part de ses premières années à l'école, de ses vacances en famille au village de la Treille pendant l'été de 1904, et prend fin avec les exploits de son père durant une partie de chasse dans les collines du massif du Garlaban.

« Le Château de ma mère » se situe dans le prolongement chronologique de « La Gloire de mon père » : les familles Pagnol et Jaubert passent toujours leurs vacances au pied du Garlaban. Le jeune Marcel se lie d'amitié avec un jeune paysan, Lili des Bellons. De leur côté, Joseph et l'oncle Jules rapportent tout le gibier qu'ils peuvent pour payer la location de la « Bastide Neuve ». Le film évoque des passages qui ne sont pas présents dans le roman, comme la rencontre entre Marcel et la jeune Isabelle qui n'apparaît que dans le troisième tome des « Souvenirs d'enfance ».

Les deux premiers tomes sont disponibles au prêt dans les supports Daisy et en grands caractères. Vous pouvez aussi les télécharger directement sur notre site internet : biblio.eqla.be.

LE CONCOURS TYPHLO & TACTUS 2019 À BRUXELLES

Retour en arrière sur le concours Typhlo & Tactus, qui a eu lieu dans les locaux bruxellois d'Eqla du 17 au 19 octobre 2019 : 61 maquettes, venues de 18 pays différents étaient cette année en compétition. Les trois premiers prix ont été respectivement décernés à « Pinpin et ses copains » de Marcelle Peeters et Monique Sommer (Belgique), « Dagspin » de Gyntha Goertz et Ann M. Conefrey (Hollande), et « Mamie Rose » de Tini Chouvenc (France).

Le grand atout de « Pinpin et ses copains » est que les deux autrices ont, cette fois-ci, en plus du livre interactif, réalisé un jeu sur les formes, inspiré des personnages de l'histoire et en collaboration avec une classe d'enfants. Le livre, ainsi que les autres titres de ces deux autrices, sont disponibles en prêt à la bibliothèque (à venir chercher sur place) et le jeu rejoindra bientôt les collections de la ludothèque !

Outre le fait que c'est un livre belge qui a gagné, nous avons été très touchés par le nombre de personnes présentes au drink du 19 octobre, tous âges et horizons confondus, ainsi que par la présence d'une autrice allemande et deux autrices italiennes. Nous terminons ce concours 2019 riches de rencontres et de nouvelles idées pour continuer à faire vivre le livre tactile. Merci à tout le monde !



Découverte du livre gagnant par le public

FOCUS SUR LES AUTEURS BELGES

On vous emmène rencontrer Adeline Dieudonné en chair et en os et écouter des extraits de son livre très remarqué en 2018 « La vraie vie » le lundi 16 mars 2020 (infos pratiques dans l'agenda de ce numéro). Ne manquez pas cet événement ! Dans la sélection du Prix Horizon 2020, vous pourrez écouter en live et en entier le livre « Muzungu » de l'auteur belge Martin Buysse, ainsi que, lui aussi, le rencontrer le samedi 16 mai 2020, si le cœur vous en dit.

Enfin, Linda vous propose, dans les pages suivantes, une sélection de romans actuels 100% belges, dont nos rayons regorgent, mais qui peinent parfois à se faire une place face aux best-sellers internationaux et aux lauréats des grands prix littéraires très médiatisés. Faites votre choix !

BRAILLE

Silex : la tombe du chasseur de Daniel De Bruycker

En 1985, la veille de leur propre mort, trois archéologues russes fouillent une sépulture. Réf. 4915-3

☐

Les diaboliques de Vincent Engel

La confession que livre Gustave Morgan n'est que le prélude à des retournements de situations qui l'enserrent, ainsi que ceux qui lui furent proches, dans une logique implacable et terrifiante. Réf. 6116-3

☐

Nom de code super-pouvoirs de Thomas Gunzig

Trois adolescents mènent une existence sans histoire jusqu'au jour où l'un d'eux révèle qu'il a de super pouvoirs... Une enquête pleine de rebondissements, une course-poursuite haletante. A partir de 11 ans. Réf. 5624-4

☐

Le jour du chien de Caroline Lamarche

Six personnes racontent à leur façon comment ce chien courant sur l'autoroute a changé leur vie. Réf. 4755-2

☐

Histoire d'Alice, qui ne pensait jamais à rien (et de tous ses maris, plus un) de Francis Dannemark

Alice fait partie de ces êtres rares qui ont vécu dix vies en une seule. Et s'il est vrai que tous les hommes sont mortels, les maris d'Alice le sont tout particulièrement : elle est veuve pas moins de huit fois ! Réf. 6127-3

☐

Loin des mosquées d'Armel Job

A travers l'évocation des mariages arrangés, l'auteur livre ici un conte à la morale subtile sur le combat courageux des femmes pour le droit à la dignité, à l'égalité et à la liberté. Réf. 6078-7

☐

Hope de Xavier Deutsch

Dans l'atelier de Mr Carlson, il y a un calendrier : chaque mois, une pin-up différente à laquelle on donne un prénom. Soudain, la fille de septembre... Joseph Petersen est pétrifié : elle est jeune, fascinante. On voit son âme dans ses yeux. A partir de 14 ans. Réf. 6163-5

☐

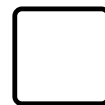
NOM, PRENOM :

GRANDS CARACTÈRES

Un arbre, un jour... de Karine Lambert

« Du haut de mes trente-deux mètres, je les regarde vivre sur la place du village. Depuis cent trois ans, je partage leurs nuits et leurs jours, j'effeuille leurs amours et parfois j'envie leurs cris de joie. »

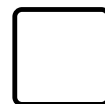
Réf. 3074-1



La vraie vie d'Aline Dieudonné

Chez eux, il y a quatre chambres : celle du frère, la sienne, celle des parents et celle des cadavres de gros gibier. Avec son frère Gilles, elle tente de déjouer ce quotidien saumâtre. Mais un jour, un violent accident vient faire bégayer le présent.

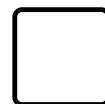
Réf. 3032-1



Le bonheur est une valise légère de Frank Andriat

Selma a réussi dans la vie mais elle n'est pas heureuse. Placer le faire avant l'être l'a perdue. Un jour, elle rencontre un homme paisible dans un train, quelqu'un qui lit Christian Bobin et qui, comme elle, adore Jean-Jacques Goldman.

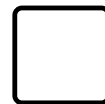
Réf. 2916-1



Noël en décembre de Bernard Tirtiaux

Juin 1914. Klara s'apprête à rentrer chez elle sans avoir dit à sa famille qu'elle est enceinte. Elle confie sa fille aux fermiers wallons qui l'ont aidée. Luise est élevée avec Noël, de quatre ans son aîné, qui deviendra son protecteur.

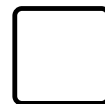
Réf. 2764-1



Derrière la haine de Barbara Abel

Deux couples, voisins et amis, partagent le bonheur d'avoir chacun un petit garçon du même âge. Maxime et Milo grandissent ensemble, comme des jumeaux... jusqu'au drame.

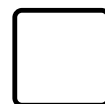
Réf. 2803-2



Les ours n'ont pas de problème de parking de Nicolas Ancion

Nouvelles dans lesquelles la fantaisie la plus débridée côtoie l'absurde et la mélancolie la plus profonde.

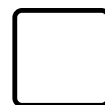
Réf. 3633-1



Les lieux communs de Xavier Hanotte

Les destins des soldats de 1914 et d'un jeune homme d'aujourd'hui se croisent au domaine de Bellewaerde.

Réf. 1759-1



NOM, PRENOM :

AUDIO

Un grand amour de Nicole Malinconi

Nicole Malinconi prête sa plume à Theresa Stangl, femme de Franz Stangl, commandant de Treblinka. 00 h 58 min

Réf. 4796-1

☐

Tombé du ciel de Tom Lanoye

Ce qui peut se passer quand un MIG soviétique s'écrase sur la Belgique en pleine guerre froide. Avec humour, l'auteur imagine la vie d'une famille flamande bouleversée par ce cataclysme. 3 h 46 min

Réf. 4164-1

☐

Beligues de Luc Baba

Des paysages, des ambiances, du folklore, de la gastronomie, de la politique, des langues. Chacun de ces tableaux impressionnistes est le reflet d'une Belgique : celle de l'auteur. 4 h 20 min

Réf. 4719-1

☐

La grotte du grand diamant de Michel Keyzers

Et si les morts n'étaient pas vraiment morts ? S'ils restaient, invisibles, à nos côtés pour nous protéger ? A partir de 12 ans. 6 h 20 min

Réf. 3148-1

☐

Comme des larmes sous la pluie de Véronique Biefnot

Une aventure romantico-dramatique, un thriller amoureux, des personnages complexes, un peu mythologiques mais évoluant dans un cadre réaliste, apaisant. 7 h 16 min

Réf. 3950-1

☐

Nuage et eau de Daniel Charneux

Ce roman retrace librement la vie du moine Ryokan (1758-1831) et permet, avec beaucoup de poésie, d'entrer dans l'univers du bouddhisme zen japonais. 5 h 01 min

Réf. 3831-1

☐

Liège impertinente de Christian Libens

Une approche impressionniste et impertinente (si peu) de la ville de Liège. La subjectivité et la tendresse de l'auteur s'y expriment à cœur joie.

1 h 49 min

Réf. 4659-1

☐

Les poches cousues de Michel Claise

Dans ce pays d'Europe de l'Est, où règnent le communisme et la corruption, le juge Mikhaïl Mikhaïlovitch ne ressemble pas à ses collègues : il a décidé de « coudre ses poches ». 6 h 16 min

Réf. 4708-1

☐

NOM, PRENOM :

Bibliothèque

« LIRE POUR VIVRE LIBRE » : NOUVEAU CYCLE D'ANIMATIONS

« Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois. » (Pierre Dumayet)

Avez-vous déjà eu conscience du pouvoir que pouvait avoir un livre sur nous ? De tout ce qu'il était capable de provoquer ? Il y a le plaisir de lire, bien sûr, la réflexion parfois... mais de manière plus vaste encore, les livres ont le pouvoir de nous faire voyager sans quitter notre chambre, de réveiller des émotions, de raviver des souvenirs. Et cela, c'est au niveau purement individuel. Mais dans la société, un livre peut aussi créer un conflit, enraciner une idéologie, ou la contester. Ce n'est pas sans raison que des livres sont interdits, censurés, brûlés, ou au contraire lus avec avidité, mémorisés, classés dans les bibliothèques. De même, ce n'est pas pour rien que des auteurs sont pourchassés dans leur pays, interdits de publication, ou au contraire élevés au rang de stars. C'est vous dire le pouvoir de leurs livres, leurs aspects subversifs, leur capacité à bousculer l'ordre établi ou à éveiller de vives émotions chez le lecteur. Nous avons tous un rapport, une relation avec la lecture : soit on aime, on se délecte, on suit un auteur et ce qu'il écrit, soit on s'ennuie, on se lasse, on abandonne sa lecture... Mais en tout cas, on n'est pas indifférent et c'est tant mieux !



Image de nombreux livres posés sur une table

La bibliothèque vous propose un nouveau cycle autour de la lecture et de ce qu'elle suscite en nous. Chaque animation est différente d'antenne en antenne : n'hésitez donc pas à assister à plusieurs séances !

Voici l'agenda du cycle. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour les trois premières séances (infos pratiques dans l'agenda de ce numéro) :

- Le vendredi 7 février à Gilly
- Le jeudi 2 avril à Bruxelles
- Le lundi 20 avril à Louvain-la-Neuve
- Le mardi 26 mai à Marloie
- Le mardi 2 juin à Namur

SÉJOUR À LA MER

Tant appréciée de tous, la journée à la mer s'organisera cette année le mardi 30 juin 2020. Ce sera au rythme de chacun que nous passerons cette journée de détente, en groupe ou en binôme selon l'humeur du moment.

Pour ceux qui le souhaitent, cette journée se prolongera cette année par un inoubliable séjour *farniente*, également à Ostende, du mardi 30 juin donc, au jeudi 2 juillet 2020. L'hébergement se fera à l'hôtel « Ter Streep », situé à 200 mètres de la plage, derrière le casino, et des magasins. Des chambres de 1 à 2 personnes sont disponibles.

Le mercredi 1er juillet, nous vous proposerons une balade guidée d'Ostende allant de la digue à l'intérieur de la ville. Vous longerez le quai des pêcheurs et son « vistrap », petit marché où les femmes de pêcheurs vendent leur poisson du jour. La promenade se poursuivra ensuite jusqu'à l'Amandine, ancien bateau de pêche, pour entrer ensuite dans la ville par différents lieux cultes. Ensuite, chacun pourra vaquer à ses occupations durant l'après-midi ainsi que durant la dernière journée du séjour. Le retour est prévu le jeudi 2 juillet avec un départ en train à 15 h 44 depuis la gare d'Ostende.

Tarifs et modalités de paiement pour le séjour :

Tarif adhérent : chambre simple : 150 € ; chambre double : 100 €.

Tarif non-adhérent : chambre simple : 180 € ; chambre double : 130 €.

Compris dans le séjour : le logement, le petit-déjeuner, les activités et l'assurance « responsabilité civile et accidents corporels »

Le transport se fera avec le train, merci de prendre votre carte de réduction des transports en commun, ainsi que la « carte accompagnateur gratuit » !

Pour le paiement, merci de respecter la communication suivante :

« prénom + nom + séjour Ostende 2020 ».

Merci d'effectuer le virement uniquement après confirmation de votre inscription !

Renseignements et inscriptions par téléphone : 02/241.65.68 ou par mail à inscriptions@eqla.be.

Les inscriptions pour la journée du 30 juin à la mer seront ouvertes à partir du prochain numéro.

LES REPAS D'ANTENNE DE 2020, À TABLE !

Comme vous le savez peut-être, les groupes d'animation organisent les activités de l'agenda du *Vers la Lumière* avec le service loisirs d'Eqla. En plus de ces activités, ils organisent des repas d'antenne auxquels vous êtes conviés.

En 2020, c'est l'antenne du Hainaut qui ouvre la saison des repas, en vous accueillant le

vendredi 21 février au CECS Couillet-Marcinelle (voir agenda p. 22).

Ensuite, c'est à Rixensart, et plus précisément à la Ferme de Froidmont, que l'antenne du Brabant wallon vous propose de se retrouver le jeudi 19 mars (voir agenda p. 23).

Enfin, le dernier repas d'antenne de ce trimestre est organisé par l'antenne de Bruxelles, à l'association Arpaije, le jeudi 30 avril (voir agenda p. 27).

Les dates exactes des repas d'antenne du Luxembourg (probablement en été) et de Namur (en novembre) vous seront communiquées dans les prochains numéros du Vers La Lumière.

MERCI À TOUS LES VOLONTAIRES !

Au nom de toute l'équipe du service loisirs, nous tenions à remercier tous les volontaires qui nous aident à réaliser nos missions au sein d'Eqla !

Le service loisirs reçoit de l'aide tant de personnes voyantes que de personnes déficientes visuelles, ce qui nous permet d'assurer des repérages avant de vous proposer des activités, ou d'organiser des covoiturages et des accompagnements durant ces journées. Mais notre association dispose d'autres possibilités de volontariat très diversifiées !

Le pôle formation et volontariat fait régulièrement appel à des volontaires, pour son service nouvelles technologies, mais également pour aider nos formateurs lors des sensibilisations. Notre ludothèque dispose également de plusieurs volontaires.

Des volontaires sont également mandatés pour représenter Eqla auprès du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) ou le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) de Charleroi par exemple.

Et bien sûr, nos volontaires sont d'une aide précieuse pour des projets plus ponctuels, tels que les repas dans le noir.

Pour plus de renseignements concernant le volontariat chez Eqla, n'hésitez pas à contacter Catherine Borgers, directrice pôle formation et volontariat, soit par téléphone (02/241 65 68 ou 0474/68 23 57), soit par mail à catherine.borgers@eqla.be.

Encore merci aux volontaires, et une bonne année à vous tous !

ACTIVITÉS DE FÉVRIER, MARS, AVRIL 2020

L'agenda est composé de deux parties : les activités récurrentes et les activités ponctuelles proposées par Eqla.

Pour vous inscrire aux activités :

- Par téléphone au 02/241 65 68 (Angela ou Yesmina).

- Par mail via inscriptions@eqla.be

Il est obligatoire de s'inscrire aux activités. Votre place sera réservée définitivement UNIQUEMENT après réception du paiement sur le compte bancaire d'Eqla BE72 2100 3216 1616 dans les délais impartis. Seules les activités annulées au plus tard 10 jours avant l'activité ou pour raisons médicales, certificat à l'appui, seront remboursées. Si le paiement n'est pas réceptionné 10 jours avant l'activité, Eqla se réserve le droit d'annuler votre inscription. Merci de votre compréhension.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Chaque troisième mardi du mois (18 février, 17 mars, 21 avril) : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Namur

Où ? Le Chantoir, rue d'Arquet 99 à 5000 Namur. Prise en charge sur demande à l'arrière de la gare de Namur (boulevard du Nord) à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Chaque premier jeudi du mois – Ciné et goûter papote à Bruxelles

Ciné papote le premier jeudi du trimestre (6 février) de 13 h à 16 h et goûter papote chaque premier jeudi les deux autres mois (exceptionnellement le deuxième jeudi du mois de mars - soit le 12 mars - et le 2 avril) de 14 h à 16 h.

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 12 h (ciné papote) ou 13 h (goûter papote) précises. Trajet d'environ 1 h pour le retour à la gare. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Le jeudi 23 janvier – Goûter dans le Tournaisis

Où ? Foyer St-Brice, rue Duquesnoy 55 à 7500 Tournai. Prise en charge sur demande à la gare de Tournai à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 45. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Chaque mardi du 7 janvier au 12 mai de 14 h à 16 h – Prix Horizon

Lecture en live des cinq livres de la sélection du Prix Horizon 2019 (voir article p. 12).

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 13 h précises. Retour prévu à la gare à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Les dates des formations et clubs nouvelles technologies se trouvent page 9.

LES ACTIVITÉS PONCTUELLES

FÉVRIER

Mardi 4 février : de 10 h à 15 h – Séance table de jeux et animation ludothèque à Louvain-la-Neuve

Nos résolutions pour 2020 : arrêter de dévorer tous les chocolats offerts lors de nos animations, ranger l'atelier de la ludothèque, passer du bon temps avec vous tout en jouant et en découvrant les nouveautés de la ludothèque. On commence ensemble aujourd'hui ?

Agenda

Où ? Salle Hepsilone, rue des Poètes 5 à 1348 Louvain-la-Neuve. Pour les transports adaptés, veuillez indiquer la rue des Arts 19. Rendez-vous à la gare d'Ottignies à 9 h 30 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 15 h 30. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 6 février : de 10 h à 12 h – Animation ludothèque à Bruxelles

L'hiver n'est-ce pas le meilleur moment pour s'évader... le temps d'une animation, au moins ? Allons faire un tour, allons écouter le chaleureux accent du Sud et nous plonger dans les traditions culinaires qui réchauffent corps et cœur. Possibilité de participer à l'activité de l'après-midi décrite ci-dessous (pique-nique et boisson à prévoir si tel est le cas).

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central à 9 h précises. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 6 février : de 13 h à 16 h – Ciné papote « La gloire de mon père »

Venez redécouvrir le premier volet des souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol (voir article p. 11). Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Exceptionnellement pas de prise en charge à la gare à 13 heures. Le retour accompagné à la gare de Bruxelles-Central est prévu à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Vendredi 7 février : de 10 h à 12 h – Animation bibliothèque : Cycle « Lire pour vivre libre » à Gilly

La bibliothèque vous propose de plonger dans le pouvoir des livres (voir article p. 16). Possibilité de participer à l'activité de l'après-midi décrite ci-dessous : pique-nique et boisson à prévoir si tel est le cas. Où ? Eqla Hainaut, chaussée Impériale 91 bâtiment 4 à 6060 Gilly (métro Gazomètre). Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 9 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 13 h 30. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Vendredi 7 février : de 14 h à 15 h 30 – Cinéma en audiodescription à Charleroi, film familial « Le Grinch »

En collaboration avec l'Œuvre fédérale Les Amis des Aveugles et Malvoyants asbl et le cinéma Quai10. Film de Scott Mosier et Yarrow Cheney, avec Laurent Lafitte et Lior Chabbat.

Chaque année à Noël, les Chous viennent perturber la tranquillité solitaire du Grinch avec des célébrations de plus en plus grandioses. Quand les Chous déclarent qu'ils vont célébrer Noël trois fois plus fort cette année, le Grinch réalise qu'il n'a plus qu'une seule solution pour retrouver la paix : il doit voler Noël. Où ? Cinéma Le Parc, rue de Montigny 58 à 6000 Charleroi. Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h. Tarif : gratuit, inscription obligatoire.

Mardi 11 février : de 10 h à 16 h – Journée carnavalesque à Louvain-la-Neuve

Passons une journée en préparant, confectionnant ou customisant un déguisement à partir de choses que vous apporterez ou que vous trouverez dans la caisse mise à votre disposition.

Après avoir pique-niqué, préparons-nous à danser sur des rythmes endiablés, en fonction de chacun. Nous terminerons par un goûter crêpes.

Où ? Salle Hepsilone, rue des Poètes 5 à 1348 Louvain-la-Neuve. Pour les transports adaptés, veuillez indiquer la rue des arts 19. Rendez-vous à la gare d'Ottignies à 9 h 15 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 17 h. Possibilité de covoiturage à partir de la gare de Marloie sur demande à 8 h précises. Retour prévu à la gare de Marloie à 17 h. Tarif adhérent : 5 €, tarif plein : 10 €.

Jeudi 13 février : de 12 h 30 à 15 h - Concert de musique du monde « Duo Houari - Collard Neven »

Un duo piano/oud, représentant la confluence de plusieurs mondes, genres et époques, nous fera voyager entre l'orient et l'occident. À 13 h 30, nous prendrons le repas avant de découvrir la Maison de la Culture qui accueille le concert. Possibilité de participer à l'activité décrite ci-dessous en après-midi. Où ? Maison de la Culture de Namur « Le Delta », avenue Fernand Golenvaux 18 à 5000 Namur. Rendez-vous à l'arrière de la gare de Namur (Boulevard du Nord) à 11 h 45 précises pour le covoiturage. Tarif adhérent : 6 € (hors consommation), tarif plein : 10 € (hors consommation).

Jeudi 13 février : de 15 h à 17 h - Visite guidée du Delta, Maison de la Culture namuroise

Vous souhaitez mieux connaître le Delta ? Alors cette formule est faite pour vous. Parcourez les nouveaux espaces ouverts à la pratique et la diffusion artistique.

Où ? Le Delta, avenue Fernand Golenvaux 18 à 5000 Namur. Retour prévu à la gare de Namur à 17 h 30. Tarif adhérent : 5 €, tarif plein : 10 €.

Vendredi 14 février : de 13 h 30 à 15 h 30 – Hôtel à insectes

Pourquoi fabriquer un hôtel à insectes, comment, quels matériaux etc. ? Toutes les réponses vous seront apportées au cours de la séance d'information donnée par l'association Renfort Andage dans les bureaux à Marloie. Cette rencontre est proposée pour vous préparer à la journée « Fabrication d'un hôtel à insectes » qui aura lieu cet été.

Possibilité d'arriver au bureau à partir de 11 h 30 avec son pique-nique, à préciser à l'inscription. Où ? Eqla Luxembourg, rue des Prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 13 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 16 h. Tarif : gratuit.

Mardi 18 février : de 12 h 30 à 16 h – La galerie des dinosaures et l'atelier PaléoLab au Musée des Sciences Naturelles

Nous commencerons notre après-midi par une petite restauration au DinoCafé ou un pique-nique à emporter (à préciser au moment de l'inscription). Ensuite, après la visite de la galerie des dinosaures, nous nous glisserons dans la peau d'un paléontologue pour effectuer des expériences concrètes telles qu'assembler un squelette de stégosaure grandeur nature, déterrer des fossiles authentiques, manipuler et découvrir comment est fait un moulage etc.

Où ? Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles. Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 11 h 45 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 45. Tarif adhérent : 15 € (hors consommation), tarif plein : 20 € (hors consommation).

Mardi 18 février : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Namur

Où ? Le Chantoir, rue d'Arquet 99 à 5000 Namur. Prise en charge sur demande à l'arrière de la gare de Namur (boulevard du Nord) à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Mercredi 19 février : de 10 h 45 à 15 h 15 – Visite ludique et atypique d'un atelier-musée au cœur de la Semois

Cette visite guidée vous fera découvrir le parcours du tabac à travers les siècles, les cultures, les us et coutumes, ainsi que le travail de la graine à la pipe. La matinée se terminera par une petite restauration dans le coin.

Où ? rue du Tambour 10 à 6838 Corbion. Rendez-vous à la gare de Libramont à 10 h précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 16 h.

Tarif adhérent : 5 € (hors consommation), tarif plein : 10 € (hors consommation).

Agenda

Jeudi 20 février : de 14 h à 16 h – Animation bibliothèque : Résilience

Partez à la découverte des ressources de la bibliothèque sur le thème de la résilience : des extraits et des présentations des différents auteurs vous permettront de faire votre sélection et de découvrir le sujet ou d'approfondir l'aventure proposée dans les ateliers résilience d'Eqla.

Où ? Eqla Hainaut, chaussée Impériale 91 bâtiment 4 à 6060 Gilly (métro Gazomètre). Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 13 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Vendredi 21 février : de 12 h à 15 h 30 – Repas d'antenne du Hainaut

L'école d'Hôtellerie du CECS Couillet Marcinelle nous accueille pour le traditionnel repas d'antenne du Hainaut.

Où ? CECS Couillet Marcinelle, rue des Forgerons 106 à 6001 Marcinelle. Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 11 h 15 précises pour un transport en bus (à 11 h 41). Retour prévu à la gare à 16 h 45. Tarif adhérent : 25 €, tarif plein : 30 €.

MARS

Mardi 3 mars : de 10 h à 15 h – Séance table de jeux et animation ludothèque à Gilly

« En mars, quand le merle a sifflé, l'hiver s'en est allé. » Faisons ensemble place belle pour des retrouvailles non plus emmitouflées près du poêle mais ici ou là, où le gré nous en dit et où les jeux sont. L'après-midi, les deux animatrices de la ludothèque vous invitent à partager leurs jeux d'ambiance et à mettre au défi vos multiples talents. En fin d'animation, tout le monde ressort gagnant... d'avoir partagé un bon moment ! Où ? Eqla Hainaut, chaussée Impériale 91 bâtiment 4 à 6060 Gilly. Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud 9 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 15 h 45. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 5 mars : de 9 h 45 à 16 h 30 – Visite du Musée Magritte, Midi de la Poésie sur Prévert et atelier poétique à Bruxelles

Le Musée Royal des Beaux-Arts vous propose une visite sur mesure autour des œuvres de Magritte. Nous nous imprégnons de l'ambiance surréaliste du peintre au fil de notre parcours, avant de rejoindre celle de Jacques Prévert au Midi de la Poésie. Nous y écouterons ses textes interprétés par les professeurs et élèves en déclamation du Conservatoire de Bruxelles. Après le pique-nique (à emporter), nous jouerons aux surréalistes avec Aliette, notre dynamique animatrice poétique ! Où ? Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, rue de la Régence 3 à 1000 Bruxelles. Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 9 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 17 h. Pour les taxi-bus du retour, indiquez l'adresse Conservatoire de Bruxelles, rue du chêne 17 à 1000 Bruxelles. Tarif adhérent : 13 €, tarif plein : 17 €.

Samedi 7 mars : de 9 h à 12 h et ou de 14 h à 18 h - Journée découverte de l'escrime

Le Cercle d'Escrime de Namur et la Ligue Handisport francophone vous invitent à participer à deux séances d'initiation en handi-escrime et de vous faire découvrir les valeurs qui caractérisent ce sport particulier. A savoir, procurer un meilleur contrôle de soi, éveiller les réflexes et l'esprit de décision, et surtout inciter au respect des autres et à un comportement sportif. Prévoyez des vêtements adaptés (tenue souple et confortable). Pique-nique et boissons à prévoir. Merci de préciser à l'inscription à quelle séance vous souhaitez participer, et profitez du weekend pour venir avec un accompagnant si vous le souhaitez. Où ? Cercle d'escrime Namur, avenue Jean Materne 264 à 5100 Jambes. Prise en charge sur demande à la gare de Jambes à 08 h 15 ou 13 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 13 h 15 ou 18 h 30. Tarif : gratuit (hors consommation).

Mardi 10 mars : de 10 h à 15h - Visite guidée et atelier gravure au musée Félicien Rops

Partons à la découverte des œuvres de Félicien Rops, artiste belge aux multiples facettes : peintre, dessinateur, illustrateur et graveur. Ce parcours des 5 sens sera à explorer à travers des peintures en relief, créations tactiles et effluves qui nous plongeront au cœur de son univers. La visite sera ensuite suivie d'un atelier de gravure qui nous permettra d'appréhender les différentes techniques utilisées par l'artiste. Pique-nique et boissons à prévoir.

Où ? Musée Félicien Rops, rue Fumal 12 à 5000 Namur. Prise en charge sur demande à la gare de Namur (sous l'horloge) à 9 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 15 h 30.

Tarif adhérent : 7 €, tarif plein : 12 €.

Jeudi 12 mars : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Bruxelles

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Retour prévu à la gare de Bruxelles-Central à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Lundi 16 mars : de 10 h à 13 h 15 – Lecture-spectacle d'extraits du roman « La vraie vie » à Bruxelles

La bibliothèque vous convie à une lecture, par des comédiens, d'extraits du roman « La vraie vie » de la belge Adeline Dieudonné. Nous aurons également le plaisir de rencontrer cette autrice, lauréate du Prix Rossel 2019. Son livre est disponible dans les trois supports à la bibliothèque : n'hésitez pas à le lire avant la rencontre ! Nous prendrons ensuite une petite restauration au Bar du Gaspi. Possibilité de participer uniquement à la lecture et à la rencontre jusqu'à 12 h (à préciser au moment de l'inscription).

Où ? Maison Autrique, chaussée de Haecht 266 à 1030 Bruxelles. Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 9 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 14 h. Pour les taxi-bus du retour, indiquer l'adresse : Bar du Gaspi, chaussée de Haecht 309 à 1030 Bruxelles. Tarif : 5 € (hors consommation).

Mardi 17 mars : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Namur

Où ? Le Chantoir, rue d'Arquet 99 à 5000 Namur. Prise en charge sur demande à l'arrière de la gare de Namur (boulevard du Nord) à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 19 mars : de 12 h à 15 h 30 – Repas d'antenne du Brabant wallon

Vu le succès de son premier repas d'antenne en 2019, c'est à nouveau à la Ferme de Froidmont qu'aura lieu celui de cette année. Son restaurant pédagogique propose une cuisine biogourmande faite de produits locaux et cultivés dans leurs potagers. Moment délicieusement convivial et écoresponsable en perspective.

Où ? La Ferme de Froidmont, chemin du Meunier 38 à 1330 Rixensart. Rendez-vous devant la gare d'Ottignies à 11 h 30 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif adhérent : 25 €, tarif plein : 30 €.

Vendredi 20 mars : de 10 h à 15 h – Atelier cuisine et conte

Au programme, atelier de pâtisserie créative et lecture d'un conte l'après-midi. Laissez-vous tenter par un nid de Pâques gourmand que vous aurez réalisé vous-même. Profitez de ce moment convivial pour repartir avec une chouette recette de fête ! Pique-nique et boisson à apporter.

Où ? Eqla Luxembourg, rue des prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 9 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 15 h 30. Tarif adhérent : 5 €, tarif plein : 10 €.

Agenda

Mercredi 25 mars : de 13 h à 16 h – Discothèque à Ortho

Voici une nouvelle sortie en discothèque ! Soyez nombreux à vous laisser entraîner sur la piste de danse, ou venez simplement prendre un verre.

Où ? Discothèque Le Forum, Ortho 22 à 6983 Ortho. Rendez-vous à la gare de Marloie à 12 h précises pour le covoiturage. Possibilité de manger son pique-nique dans les locaux d'Eqla. Dans ce cas, prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 11 h précises.

Tarif adhérent : 2 € (hors boissons), tarif plein : 7 € (hors boissons). Retour prévu à la gare à 17 h.

Jeudi 26 mars : de 10 h à 15 h 30 – Visite guidée de l'Hippodrome de Wallonie

Durant la visite guidée adaptée, la guide vous expliquera les différentes courses, leurs règles et la préparation par les jockeys. Après la visite de l'Hippodrome, unique dans cette partie du pays, et le pique-nique pris sur place, c'est l'école de Maréchalerie située sur le même site, qui nous accueillera. Il y sera question de la spécificité des ferrures en fonction du cheval et de son activité.

Où ? Hippodrome de Wallonie, route de Wallonie 31 A à 7011 Ghlin.

Rendez-vous à la gare de La Louvière Sud à 9 h 15 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 16 h 20. Tarif adhérent : gratuit, tarif plein : 5 €.

Lundi 30 mars : de 14 h 30 à 16 h 30 – Cinéma en audiodescription au Luxembourg : « Le cercle littéraire de Guernesey » à Arlon

Londres, 1946, Juliet Ashton, une jeune écrivaine en manque d'inspiration, reçoit une lettre d'un mystérieux membre du Club de Littérature de Guernesey, créé durant l'occupation.

Où ? Maison de la Culture, parc des expositions, 1 à 6700 Arlon. Rendez-vous à la gare de Arlon à 14 h pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 17h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place). Le livre éponyme est également disponible en prêt à la bibliothèque d'Eqla dans tous les formats.

Mardi 31 mars : de 10 h à 13 h – Papote matinale et sa surprise gourmande à Marloie

Moment convivial autour d'un café et d'une gourmandise. Possibilité de participer à l'activité décrite ci-dessous en après-midi (pique-nique et boissons à prévoir si tel est le cas).

Où ? Eqla Luxembourg, rue des Prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 9 h 30 précises. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Mardi 31 mars : de 14 h 30 à 16 h 30 – Cinéma en audiodescription au Luxembourg : « Le cercle littéraire de Guernesey » de Mike Newell à Marche en Famenne

Pour permettre de satisfaire un plus grand nombre d'amateurs de cinéma, et de promouvoir le film en audiodescription, ce film est diffusé en deux endroits différents dans la province. Le synopsis est décrit dans l'activité précédente.

Où ? Maison de la culture, chaussée de l'Ourthe 74 à 6900 Marche-en-Famenne. Rendez-vous à la gare de Marloie à 14 h précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

AVRIL

Jeudi 2 avril : de 11 h à 13 h – Animation bibliothèque « Lire pour vivre libre » à Bruxelles

La bibliothèque vous propose de plonger dans le pouvoir des livres (voir article p. 16). Possibilité de participer à l'activité de l'après-midi décrite ci-dessous (pique-nique et boisson à prévoir si tel est le cas).

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Prise en charge sur demande

à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 10 h précises.

Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 2 avril : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Bruxelles

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert (précisez rue Vandenhoven 101 en TaxiBus, accès par l'arrière du bâtiment Eqla). Retour prévu à la gare de Bruxelles-Central à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Vendredi 3 avril : de 10 h 30 à 13 h – Brunch papote à Charleroi

Venez nous rejoindre pour un brunch composé de viennoiseries et sandwiches avant la séance de cinéma.

Où ? Eqla Hainaut, chaussée Impériale 91 bâtiment 4 (station métro Gazomètre) à 6060 Gilly. Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 9 h 45 précises. Retour prévu à la gare à 13 h 30.

Tarif adhérent : 7 €, tarif plein : 12 €.

Vendredi 3 avril : de 14 h à 16 h 05 – Cinéma en audiodescription à Charleroi « Le Grand Bain »

En collaboration avec l'Œuvre fédérale les Amis des Aveugles et Malvoyants asbl et le cinéma Quai10. Film de Gilles Lelouche, avec Mathieu Almaric, Virginie Efira et Benoît Poelvoorde. C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que des amis s'entraînent pour mettre leur énergie dans une discipline jusque-là réservée à la gent féminine : la natation synchronisée.

Où ? Cinéma Le Parc, rue de Montigny 58 à 6000 Charleroi. Prise en charge sur demande à la gare de Charleroi-Sud à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 45. Tarif : gratuit (inscription obligatoire).

Lundi 6 avril : de 11 h à 15 h 30 – E-train city tour

Découvrez la région d'Herbeumont en parcourant les routes de façon ludico-sportive, à bord d'un « train touristique à assistance électrique », comparable à un cuistax à 8 places. Petite restauration prévue à midi.

Où ? Grand' Place 1 à 6887 Herbeumont. Rendez-vous à la gare de Libramont à 10 h précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif adhérent : 12 € (hors consommation), tarif plein : 17 € (hors consommation).

Mercredi 15 avril : de 10 h à 16 h - Institut bouddhiste tibétain et initiation à la méditation

C'est dans un écrin entre deux collines, à l'orée du Bois, que nous nous laisserons guider par l'enseignement du bouddhisme et surprendre par la beauté de la nature, le calme agréable, le vieux château et les pelouses étendues où trônent de magnifiques monuments érigés à la mémoire du Bouddha. Après un repas version orientale, nous nous envolerons vers l'univers méditatif du lieu et serons initiés par un enseignant religieux du bouddhisme tibétain, également appelé lama.

Où ? Institut Yeunten Ling, promenade Saint-Jean l'agneau 4 à 4500 Huy. Rendez-vous à l'arrière de la gare de Namur (Boulevard du Nord) à 8 h 30 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 17 h 30.

Tarif adhérent : 15 € (hors consommation), tarif plein : 20 € (hors consommation).

Lundi 20 avril : de 9 h 30 à 11 h 30 – Animation bibliothèque « Lire pour vivre libre » à Louvain-la-Neuve

La bibliothèque vous propose de plonger dans le pouvoir des livres (voir article p. 16).

Possibilité de participer à l'activité de l'après-midi décrite ci-dessous. Petite restauration prévue (friterie ou crêperie, à préciser à l'inscription).

Où ? Bibliothèque publique de Louvain-la-Neuve, place Galilée 9/9A à 1348 Louvain-la-Neuve.

Agenda

Prise en charge à la gare d'Ottignies à 8 h 30 précises, ou devant l'entrée d'Eqla Brabant wallon, place de l'Université 16 à Louvain-la-Neuve à 9 h précises (merci de préciser le lieu de prise en charge à l'inscription). Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Lundi 20 avril : de 14 h à 16 h – Balade nature guidée autour du lac de Louvain-la-Neuve

Ceux qui ont fait la balade nature du bois de Lauzelle s'en souviennent, Monsieur Mangeot est un guide passionné. Cette fois-ci, c'est la faune et la flore du lac de Louvain-la-Neuve, fraîchement rénové, qu'il nous fera découvrir.

Où ? Rendez-vous devant les guichets de la gare de Louvain-la-Neuve à 13 h 30. Sur place, déplacement à pied, parcours adapté aux chaises roulantes. Retour prévu à la gare à 17 h.

Tarif adhérent : gratuit (hors consommation), tarif plein : 5 € (hors consommation).

Mardi 21 avril : de 14 h à 16 h – Goûter papote à Namur

Echange, quizz... Venez nous rejoindre pour ce moment convivial.

Où ? Le Chantoir, rue d'Arquet 99 à 5000 Namur. Prise en charge sur demande à l'arrière de la gare de Namur (boulevard du Nord) à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 30.

Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Mercredi 22 avril : de 10 h à 12 h – Séance table de jeux à Marloie

Le matin, découvre un jeu qui te va bien ! Le tout dans une atmosphère conviviale, et en bonne compagnie. Plusieurs jeux seront à tester, et pourquoi pas à emprunter par la suite ?

Où ? Eqla Luxembourg, rue des Prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 9 h 45 précises. Possibilité de participer également à l'activité en après-midi, décrite ci-dessous (pique-nique et boissons à prévoir si tel est le cas).

Retour prévu à la gare prévu à 12 h 15. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Mercredi 22 avril : de 13 h à 15 h – Animation Ludothèque à Marloie

La ludothèque vous invite à partager ses jeux d'ambiance et à mettre au défi vos multiples talents. En fin d'animation, tout le monde ressort gagnant... d'avoir partagé un bon moment !

Où ? Eqla Luxembourg, rue des Prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 12 h 15 précises.

Retour prévu à la gare à 15 h 15. Tarif membre : gratuit, tarif plein : 2 €.

Jeudi 23 avril : de 9 h 30 à 12 h – « Le Sentier de l'Amour »

Ce circuit pédestre de 5 km vous emmènera sur des sentiers de campagne faciles d'accès. Vous y entendrez le chant des oiseaux, le chant du vent et y découvrirez quelques œuvres sur le thème de l'amour. Bottines de marche à prévoir. Possibilité de participer également à l'activité décrite ci-dessous (pique-nique et boisson à prévoir si tel est le cas).

Où ? Sur le parking de la place d'Anvaing à 7910 Anvaing. Rendez-vous à la gare de Tournai à 8 h 45 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 13 h 30. Tarif adhérent : gratuit, tarif plein : 5 €.

Jeudi 23 avril : de 14 h à 16 h – Goûter dans le Tournaisis

Venez nous rejoindre pour partager un agréable moment à papoter.

Où ? Foyer Saint-Brice, rue Duquesnoy 55 à 7500 Tournai. Prise en charge sur demande à la gare de Tournai à 13 h 30 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 45.

Tarif : 2 €.

Dimanche 26 avril : de 15 h 30 à 18 h 45 – « Une vie sur mesure » à Bruxelles : théâtre audiodécrit et rencontre avec le comédien. A partir de 10 ans.

Loin d'être idiot, Adrien Lepage est juste... différent. Tout commence le jour où ce gamin se découvre, presque par accident, une passion absolue pour la batterie. Venez en famille ! La représentation sera précédée par une rencontre avec le comédien : l'occasion de lui poser tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le métier d'acteur !

Où ? Théâtre le Public, rue Braemt 70 à 1210 Saint-Josse. Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 15 h précises. Retour prévu à la gare à 19 h 15. Tarif adulte : 18 €, tarif – de 26 ans : 9 €. Audiodescription assurée par l'asbl Audioscenic.

Mardi 28 avril : de 9 h 30 à 12 h – Atelier créativité « Film alimentaire réutilisable »

Créez ses propres films alimentaires écologiques à partir de tissu et de cire d'abeille, quelle bonne idée ! Cette technique permettant de choisir le motif et la forme est surtout intéressante par son côté écologique. Possibilité de participer à l'activité de l'après-midi décrite ci-dessous. Apporter son pique-nique si tel est le cas.

Où ? Eqla Luxembourg, rue des Prés 3 à 6900 Marloie. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 9 h 15 précises.

Mardi 28 avril : de 14 h 30 à 16 h 15 – Cinéma en audiodescription à Marche « Nos batailles »

Film de Guillaume Senez ayant eu 5 nominations. Avec Romain Duris, Laure Calamy et Laetitia Dosch. Olivier se démène au sein de son entreprise pour combattre les injustices. Mais du jour au lendemain quand Laura, sa femme, quitte le domicile, il lui faut concilier éducation des enfants, vie de famille et activité professionnelle.

Où : Maison de la Culture, chaussée de l'Ourthe 74 à 6900 Marche-en-Famenne. Prise en charge sur demande à la gare de Marloie à 14 h précises. Retour prévu à la gare à 17 h. Tarif : 2 € (possibilité de payer sur place).

Jeudi 30 avril : de 12 h à 15 h 30 – Repas d'antenne de Bruxelles

Cette année, c'est le restaurant d'application Arpaije qui nous accueillera pour un repas d'antenne placé sous le signe de la convivialité mais aussi de la citoyenneté. En effet, en savourant le menu qui nous sera concocté, nous participerons au développement de l'emploi, à la promotion du commerce équitable et à un plus grand respect de l'environnement.

Où ? Restaurant Arpaije, Chaussée de Boondael 50 à 1050 Ixelles. Prise en charge sur demande à la gare de Bruxelles-Central (devant les guichets) à 11 h 15 précises. Retour prévu à la gare à 16 h 15. Tarif adhérent : 25 €, tarif plein : 30 €.

Quelques dates à bloquer en mai, les inscriptions sont déjà ouvertes !

Jeudi 7 mai : de 13 h à 16 h – Ciné-papote à Bruxelles : « Le château de ma mère »

Où ? Eqla Bruxelles, boulevard de la Woluwe 34 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Lundi 11 mai : de 10 h à 15 h 30 – Balade gourmande à Durbuy

Découvrez Durbuy, considérée comme « la plus petite ville du monde », pour une visite guidée historique, ponctuée d'arrêts gourmands. Après le repas pris sur place, il nous restera une possibilité de se promener librement en après-midi.

Où ? Place aux foires 25 à 6940 Durbuy. Rendez-vous à la gare de Marloie à 9 h 30 précises pour le covoiturage. Retour prévu à la gare à 16 h 30. Tarif adhérent : 12 € (hors consommation), tarif plein : 17 € (hors consommation).

**Logan, 7 ans,
malvoyant, rêve d'être
un grand explorateur.**

#commetoutlemonde



**Notre mission : accompagner les personnes aveugles
et malvoyantes pour leur permettre de vivre leur vie,
comme tout le monde.**

èq^{la}



www.eq^{la}.be

Eqla - Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles - 02 241 65 68 - info@eq^{la}.be